**Annexe 1**

**DEMANDE D’ENREGISTREMENT D’UN VÉHICULE AU RÉPERTOIRE DES**

**TAXIS-RELAIS DE LA DORDOGNE**

**(Art. 4 de l’arrêté préfectoral n°24-2024-01-31-00008 applicable au 06 février 2024)**

# A envoyer par mail ou courrier, complété et signé, accompagnée des pièces justificatives.

Nom : .......................................................................... Prénom : ...........................................................

Raison sociale : ......................................................................................................................................

Adresse du siège social : ........................................................................................................................

.................................................................................................................................................................

Mail : ……………………………….……………………………. Tél. : ……………………………………….

Renseignements du véhicule concerné :

Numéro d’attribution du taxi relais par le site en ligne *mesads*: **24-**

Marque : ............................................... Modèle : ...............................................................

Numéro d’immatriculation : .....................................................................................................................

Ce véhicule est couvert par la compagnie d’assurance : ........................................................................

Numéro de contrat d’assurance : ............................................................................................................

# Je m’engage à ce que ce véhicule :

* soit muni d’un lumineux taxi portant la mention **RELAIS** ;

- soit muni de 2 autocollants autodestructibles, portant son numéro d’identification, et apposés à l’avant et à l’arrière, selon les conditions prévues par l’arrêté préfectoral n° ………………………. (voir visuel ci-après en exemple)

* soit couvert par une assurancegarantissant les biens et les personnes transportées
* soit équipé d’un taximètredont l’installation et la vérification périodique, si l’installation date de plus d’un an, sont en cours de validitéet auront été réalisées par un installateur ou organisme agréé
* dispose d’un contrôle techniqueréalisé par un contrôleur mentionné à l’article R323-7 du code de la route, en cours de validité

# remplisse toutes les conditions réglementaires applicables aux taxis

Fait à ............................................... Le Signature :

**LISTE DES PIÈCES A FOURNIR**

* Pour une société, un extrait K-bis de la société de moins de trois mois, sur lequel figure l’activité de location de véhicule, lorsque le véhicule-relais est destiné à la location à un tiers.
* Pour une organisation professionnelle ou une association ne possédant pas de K-bis, les statuts et le récépissé d’enregistrement de la mairie dont dépend le siège social.
* le cas échéant, une attestation d’inscription au répertoire des métiers de moins de trois mois
* une copie recto/verso du certificat d’immatriculation, du véhicule-relais

Ilsera transmis au déclarant une attestation préfectorale d’enregistrement d’un taxi relais, indiquant le numéro d’enregistrement au répertoire des taxis relais de la Dordogne.

⚠Ladite attestation ne permet pas **à elle seule** d’utiliser le véhicule relais.

L’attestation préfectorale devra être présentée avec le véhicule relais à un installateur de taximètre agréé. Ce dernier équipera le véhicule relais sur présentation de celle-ci.